

Travail en Hauteur - Port du Harnais (2 jours)

TH-PH

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (**article L. 4121-1 du code du travail**).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser et appliquer la réglementation et les techniques relatives au port du harnais et à son utilisation et vérification
Ainsi qu'au travail en hauteur et accès en hauteur afin d'assurer la sécurité pour soi et pour les autres travailleurs



Public Visé

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurage existants



Pré Requis

Être âgé(e) de 18 ans ou plus
Disposer d'une aptitude médicale compatible avec l'activité et le port des EPI concernés
Les équipements doivent être conformes, disponibles et adaptés au poste de travail.
Les participants doivent respecter les consignes de sécurité et les notices des fabricants.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Analyser une situation de travail en hauteur et identifier les risques associés
Appliquer les principes de prévention et les consignes de l'entreprise
Distinguer les dispositifs de protection collective, d'arrêt des chutes, de retenue et de maintien au poste
Sélectionner les équipements adaptés à la configuration du poste et aux points d'ancrage disponibles
Contrôler, régler, utiliser, entretenir et stocker les EPI antichute conformément aux recommandations du fabricant
Mettre en œuvre un point d'ancrage mobile et une ligne de vie temporaire lorsque ces équipements sont adaptés et autorisés
Utiliser différents systèmes : double longe, antichute à rappel automatique, coulisseau sur corde, longe de maintien et système de retenue
Se déplacer et travailler en sécurité sur terrasse, pente ou accès technique
Comprendre les principes d'un plan de sauvetage et réagir face à une situation d'urgence afin de limiter le sur-accident

Parcours pédagogique

Apports théoriques (environ 40 %)

- Définition du travail en hauteur, cadre réglementaire et responsabilités des employeurs et des salariés
- Sensibilisation aux chutes de hauteur, accidents et causes d'accidents
- Hiérarchie des mesures de prévention : suppression du risque, protection collective puis EPI
- Présentation des EPI et systèmes d'assurage : casque, harnais, longues, absorbeur d'énergie, connecteurs, ancrages, lignes de vie et dispositifs antichute
- Différences entre arrêt des chutes, retenue et maintien au poste
- Étude de risque et choix du système selon la configuration : terrasse avec ou sans garde-corps, pente, échelle à crinoline ou accès technique
- Facteur de chute, force de choc, effet pendulaire et tirant d'air
- Choix et vérification des points d'ancrage ; limites d'utilisation des ancrages mobiles et des lignes de vie temporaires
- Conséquences d'une chute, risque de suspension prolongée et organisation des secours
- Procédures internes : permis de travail en hauteur, consignes de site et répartition des rôles
- Entretien, stockage, contrôle périodique et traçabilité des équipements

Mises en pratique (environ 60 %)

- Repérage et évaluation des risques à partir de situations professionnelles ou sur site
- Contrôle visuel et tactile des EPI et identification des équipements à retirer du service
- Réglage du harnais et vérification de son ajustement ; test de suspension dans les conditions prévues
- Utilisation d'un système antichute à rappel automatique et d'une double longe
- Mise en place et vérification par l'utilisateur d'un ancrage mobile
- Pose et utilisation d'une sangle d'ancrage mobile et d'une ligne de vie temporaire, lorsque la configuration le permet
- Utilisation d'un système de retenue ou d'une longe de maintien au poste
- Utilisation d'un coulisseau sur corde ou d'un équipement adapté à la progression prévue
- Mises en situation sur terrasse, toiture, pente ou accès technique, selon les activités de l'entreprise
- Montée et descente sur échelle à crinoline lorsque cet équipement est concerné par le poste
- Présentation et exercices de sensibilisation au moyen d'évacuation, notamment l'échelle KRATOS, selon le plan de sauvetage et le matériel disponible
- Scénarios d'incidents : sécurisation de la zone, alerte, protection de la victime et transmission des informations aux secours
- Analyse des pratiques, actions correctives et répétition des gestes

Progression indicative

Jour 1 - Fondamentaux et maîtrise du harnais

- Accueil, objectifs et évaluation initiale
- Risques, prévention, responsabilités et consignes de l'entreprise
- Présentation des EPI et des systèmes antichute, de retenue et de maintien
- Étude de risque et choix du dispositif adapté
- Contrôle, réglage et test du harnais
- Exercices sur double longe et antichute à rappel automatique
- Mise en situation sur une configuration représentative du poste

Jour 2 - Configurations de travail et situations d'urgence

- Rappels et retour d'expérience du jour 1
- Ancrages mobiles, ligne de vie temporaire et dispositifs de retenue
- Progression sur terrasse, pente ou accès technique selon l'activité
- Utilisation d'un coulisseau sur corde et/ou montée sur échelle à crinoline selon les besoins
- Entretien, stockage et conduite à tenir après utilisation ou incident
- Organisation des secours, plan de sauvetage et prévention du sur-accident
- Scénarios pratiques, évaluation finale et bilan individualisé

Méthodes pédagogiques

Formation active et participative reposant sur une alternance de séquences théoriques courtes et d'exercices pratiques. Les participants travaillent à partir de situations professionnelles, de démonstrations, d'études de cas, de manipulations et de mises en situation progressives. Les procédures internes et le matériel du client sont intégrés lorsque cela est possible.

Apports didactiques
Etudes de cas
Mises en situation
Nombreux échanges
Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur qualifié travail en hauteur

Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique en début de formation
- Évaluation continue des connaissances et des gestes professionnels
- QCM ou questionnaire de validation
- Scénarios pratiques portant sur l'analyse du risque, le choix des équipements, le contrôle et le réglage du harnais, l'utilisation d'un système antichute et la conduite à tenir en cas d'incident

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

14.00 Heures **2** Jours De 4 à 8 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr

Moyens pédagogiques

- Module PowerPoint
- Revue de presses accessible via un DRIVE à disposition
- Procédures internes du client
- Matériel de balisage
- Système anti chute : Tripode, stop-chute à rappel automatique-Harnais
- Mémo individuel
- Attestation individuelle